

Nouveau !

Ouverture d'une plateforme de gestion des déchets verts par la Municipalité de Lérans



Tontes
de gazon



Branchages
Ø maxi. 5 cm



Feuilles,
taille de
végétaux



Plantes,
végétaux
flétris

- Pourquoi : Afin de répondre à la demande des Léransais-e-s d'une solution de gestion des déchets verts à proximité.
- Quand : A titre expérimental, **tous les samedis de 17h à 19h à compter du 3 juin** (le site est fermé et interdit d'accès le reste du temps)
- Où : A l'entrée du village coté Aigues-Vives, sur l'espace fermé par la barrière basculante blanche.
- Qui : Ce service est **réservé aux habitants de Lérans** et uniquement pour les particuliers - merci de prévoir un justificatif de domicile, la mairie se réserve le droit de contrôler l'accès au site.
- Comment : Pas d'inscription préalable, le site est ouvert aux horaires et vous devez apporter vos déchets verts directement sur place et les déposer en fonction du zonage.
- Attention : **Pas de dépôts de déchets verts dans des sacs en plastique (ou cartons)**. Ils doivent être vidés et repris (ou mis à la poubelle située à quelques pas du site).

Les modalités de ce service de dépôts des déchets sont fixées à titre expérimental et pourront évoluer en fonction des retours d'expérience.

✓ DÉCHETS ACCEPTÉS



Tontes de gazon



Feuilles, taille
de végétaux



Plantes, végétaux
flétris



Branchages
maxi. Ø5cm

Zone de compostage

- Pas de sacs plastiques
- Pas de cartons

Zone de broyage

- Diamètre maximum de 5 cm
- Recoupé à 2 mètres de long
- En fagot ou déposé en ligne pour être repris à la main



INTERDIT

✗ DÉCHETS NON ACCEPTÉS



Souches



Terre



Cailloux



Déchets de cuisine

ET SINON... CONCRETEMENT?

1

Je tonds la pelouse, j'élimine les "mauvaises herbes" de mon jardin, je ramasse les feuilles entassées. je taille ma haie, j'élague mes arbres et je fais des fagots autant que possible car les branches vont être reprises à la main pour être broyées.

2

J'apporte mes déchets verts à la plateforme à l'entrée de Lérant (coté Aigues-Vives) , je vide mes sacs et ma remorque en fonction des zones indiquées pour chaque type de déchets verts et j'organise au mieux mes branchages pour pouvoir être repris facilement.

3

La Mairie de Lérant gère la transformation en partenariat avec la communauté de commune du Pays de Mirepoix : broyage des branches, compostage des autres déchets verts, ...

4

Ces déchets ainsi transformés en ressources pour le jardin, seront mis à disposition des Lérantais-e-s pour vos besoins de paillage, terreau, engrais vert, ...